

Assemblée plénière de novembre 2020

Paris, le 8 novembre 2020

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE EN VISIOCONFÉRENCE : COMMUNIQUÉ FINAL

L'Assemblée plénière des évêques de France s'est achevée dimanche 8 novembre par la messe télévisée présidée par Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Archevêque de Reims, Président de la Conférence des évêques de France. Cette messe était diffusée en direct sur France 2 depuis le studio du Jour du Seigneur. Précédemment, depuis la Maison de Breteuil (CEF) à 9h devant les évêques réunis pour une dernière visioconférence et en direct sur KTO, Mgr Eric de Moulins-Beaufort a prononcé le discours de clôture de cette assemblée. La récente évolution du contexte sanitaire a contraint les évêques de France à renoncer à se rendre à Lourdes comme à l'accoutumée. Ils ont, dès lors, vécu leur Assemblée du 2 au 8 novembre en visoconférence en ayant dû en réaménager le programme initialement prévu. C'est ainsi que deux séquences ont été reportées au 25 novembre afin de trouver un meilleur traitement : celle sur l'enseignement catholique et celle portant sur la santé des prêtres.

## Écologie intégrale

Poursuivant la dynamique globale sur l'écologie intégrale initiée il y a un an, les évêques ont tenu à maintenir cette séquence malgré la crise ambiante considérant qu'elle ne devait pas les empêcher de continuer à prendre conscience de l'urgence écologique. Ils se sont « réunis » avec 180 personnes invitées dans tous les diocèses. Ces personnes, concernées par le monde agricole, étaient invitées à vivre une démarche synodale avec les évêques sur le thème : cultiver la terre et se nourrir. Alternant des temps en séance plénière et des temps de carrefours (7 à 10 personnes), cette

cultiver la terre et se nourrir. Alternant des temps en séance plénière et des temps de carrefours (7 à 10 personnes), cette assemblée élargie a aussi pu écouter les témoignages de M. Régis Dubourg, directeur général de l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, M. Aurélien Gonthier, agriculteur dans le Loiret, Mme Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, M. Dominique Potier, député, et le Père François Euvé, sj. Entendre ces points de vue variés, partager en petits groupes, a permis aux participants de mieux comprendre les enjeux de la conversion écologique et d'envisager nos propres actions. Deux rendez-vous ont été pris les 14 et 21 novembre avec les mêmes participants pour continuer à travailler.

## Lutte contre les abus sexuels sur mineurs

La majeure partie de la journée du 5 novembre a été consacrée au travail sur la lutte contre la pédophilie dans l'Église. Les évêques ont validé leur détermination à avancer. Et pour que la démarche de l'Église catholique en France soit efficace, ils la veulent complète réaffirmant que les champs de la prévention, celui du volet financier, de la mémoire et du suivi des prêtres coupables devaient être pleinement investis. Pour que la lutte soit pérenne, les évêgues veulent aussi trouver le meilleur moyen de rassembler les catholiques ainsi que l'a souligné le Pape François dans sa lettre au Peuple de Dieu du 20 août 2018.Ce jeudi 5 novembre, les évêques ont aussi pris connaissance du 3ème rapport sur la lutte contre la pédophilie dans l'Église établi à partir d'une enquête menée dans tous les diocèses. Outre les chiffres, ce rapport est aussi l'occasion de retracer les étapes clefs de la lutte contre la pédophilie dans l'Église, notamment depuis 2016. Durant cette Assemblée, les évêques de France ont relevé l'importance d'une bonne réception par toute l'Église qui est en France des conclusions du rapport de la Commission Indépendante sur la Abus Sexuels dans l'Eglise (CIASE) prévues à la rentrée 2021. Ils ont aussi remercié cette commission et Monsieur Jean-Marc Sauvé, son président, du travail considérable accompli et de la grande contribution de la CIASE à la libération de la parole des personnes victimes. Samedi matin, les évêgues ont décidé, par vote, la tenue d'une Assemblée plénière extraordinaire du 22 au 24 février 2021 afin d'approfondir les questions théologiques – notamment celle de la responsabilité – et leurs implications pastorales. Ils se sont aussi engagés à prendre des mesures définitives à l'Assemblée plénière de mars 2021 ; mesures qui seront évaluées après 5 ans de mise en œuvre.Les nouveaux statuts canoniques du sanctuaire de Lourdes l'érigeant en sanctuaire national ont été adoptés par l'Assemblée plénière.

## <u>Finances</u>

En séance, les évêques ont pris connaissance de l'état des finances et des perspectives, tant de l'ensemble des diocèses que de la CEF.La baisse tendancielle des ressources, constatée depuis plusieurs années, s'accentue en 2020, aggravée par la crise sanitaire. Il est à craindre que l'Église connaitra un manque à gagner d'au moins 80 millions d'euros : celui du manque de ressources issues des paroisses (quête, offrandes de messe, casuels). Une information plus détaillée sera donnée le 9 décembre (conférence de presse de la CEF).Les évêques ont relevé l'urgence de travailler encore plus à la solidarité entre diocèses ainsi qu'à continuer l'effort de baisse des charges. L'appel à la générosité sera aussi renforcé dès 2021, notamment par le lancement d'une campagne Denier commune à 70 diocèses en FranceLa ratio nationalis – le cadre expliquant et décrivant ce que doit être la formation des prêtres – est une déclinaison de la Ratio fundamentalis, document universel promulgué en décembre 2016. En travail depuis trois ans, la ratio nationalis sera proposée au vote des évêques à l'Assemblée plénière de mars 2021. Lors de cette assemblée de novembre, les évêques ont travaillé aux critères d'appels des candidats, à la durée de la formation, à la formation continue. Ils ont porté une attention particulière à la question de maturité des séminaristes.

## **Interpellation**

Dans une <u>interpellation publiée samedi 7 novembre</u>, la évêques de France, tout en réaffirmant que la liberté d'expression est une valeur fondamentale de notre société, ont voulu rappelé que c'est la fraternité qui nous permet de vivre ensemble, reliés, attentifs les uns aux autres, respectueux les uns des autres. Dans une <u>déclaration publiée dimanche 8 novembre</u>, l'assemblée des évêques a voulu exprimer sa solidarité et celle de toute l'Église catholique en France avec les populations du Haut-Karabagh ainsi que de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan qui se trouvent engagés dans la guerre.

2020-11-08\_Communique-final-APVisioTélécharger

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 30/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/assemblee-pleniere-de-novembre-2020/